

Rapport n°9 :

**Alliances internationales impliquant des Masters UBFC :
Bourses de mobilité – enveloppe 2021-2022**

Rapporteur (s) :	Paul ALIBERT Vice-Président des Relations Internationales
Service	Directrice et rédactrice : Yevgenya PASHAYAN-LEROY Service Relations Internationales
Séance du Conseil d'administration	16 juin 2022

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Dans le cadre de la stratégie d'internationalisation de l'espace d'enseignement supérieur et de recherche de Bourgogne-Franche-Comté (BFC), le Projet Investissement d'Avenir ISITE-BFC prévoit un budget destiné à financer des bourses de mobilité (entrantes ou sortantes) pour les étudiants inscrits dans un Master UBFC et impliqués dans la mise en œuvre d'une alliance internationale.

Parmi les priorités de la stratégie d'internationalisation, figurent :

- l'établissement d'alliances internationales adossées aux Masters UBFC pour configurer un double diplôme, des échanges plus intenses d'étudiants de Masters pour augmenter le nombre de thèses en cotuelles avec un partenaire international qui présente un intérêt stratégique pour la recherche scientifique en BFC,
- le renforcement de la mobilité internationale des étudiants inscrits dans les Masters UBFC.

L'enveloppe proposée pour les bourses de mobilité entrantes ou sortantes pour l'ensemble des parcours de Masters UBFC impliqués dans des conventions internationales est de **90 000 €** pour l'année universitaire 2022-2023.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir approuver l'enveloppe allouée pour l'année académique 2022-2023 pour les bourses de mobilité pour l'ensemble des parcours de Masters UBFC impliqués dans des conventions internationales.